

Administrations municipales et recherche scientifique: le cas des affaires interculturelles à la Ville de Montréal

Marie-Claire Dumas
Directrice des affaires interculturelles
Ville de Montréal
Montréal, QC H2Y 1C6

L'année 1998 marque les dix ans d'interventions en affaires interculturelles à la Ville de Montréal. En effet, c'est en 1988, avec la création du Bureau interculturel de Montréal, que l'administration montréalaise a démarré une série d'interventions systématiques dans ce domaine. Et, avec elles, des activités de recherche continue.

C'est que, au cours de cette période, et c'est certes le cas de Montréal, le rôle des gouvernements locaux s'est vu grandement modifié. Passant d'un rôle restreint de gestionnaires du cadre bâti et des infrastructures, les administrations municipales sont maintenant appelées à intervenir en tant que gestionnaires d'un territoire où les réalités sont des plus en plus complexes à saisir.

Les mouvements migratoires, l'internationalisation des échanges, les grands courants économiques, les développements technologiques, sont autant de facteurs influençant nos devenirs et, partant, la planification de notre développement. En outre, les administrations municipales doivent bien connaître les besoins et les attentes de la population sur des sujets aussi variés que les besoins en logement, l'offre de service en sports et loisirs, les activités culturelles, etc. Or, ces besoins changent rapidement et les réalités socio-économiques sur le territoire sont extrêmement variées.

Les affaires interculturelles à la Ville de Montréal

C'est ainsi que l'administration montréalaise a multiplié les interventions dans le domaine interculturel. En effet, les analyses sur les enjeux de développement, menées par la Ville et ses partenaires universitaires à la fin des années 1980, ont bien mis en évidence une des tendances socio-démographiques importantes à Montréal : l'immigration continue et la diversification de cette immigration dans les dernières décennies. En fait, bon an, mal an, Montréal reçoit autour de 15 000 nouveaux arrivants qui adoptent ses quartiers comme lieux d'établissement, pendant que plusieurs ménages montréalais quittent la métropole au profit de la banlieue. Si bien, qu'aujourd'hui, au-delà de 40% de la population de Montréal se déclare d'origine autre que britannique, française, canadienne ou québécoise. Un tel phénomène démographique est majeur pour une ville comme Montréal, en termes d'adaptation des services, de communications, de participation à la vie de la cité, d'intégration continue de nouveaux arrivants, sans compter les défis reliés à l'équité et à l'accessibilité des services à la population.

La prise en compte de ces réalités a modifié très profondément l'approche de l'administration montréalaise ainsi que ses interventions. Dressons-en un portrait rapide: 1988, création du Bureau interculturel de Montréal (devenu en 1992 la Division des affaires interculturelles) et consultation publique sur *Les aspects multiethniques d'une politique municipale de développement culturel*; création au sein du Module de la sécurité du revenu du Bureau d'accueil des nouveaux arrivants (BANA). 1989: Adoption de la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale; implantation d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les communautés culturelles (PAECC); élaboration et implantation d'un plan de communications adapté aux besoins des communautés ethnoculturelles de Montréal. 1990: mise en place du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales de Montréal, devenu, depuis, le Comité aviseur sur les relations interculturelles de Montréal (CARIM). 1991: développement d'un programme de formation des gestionnaires et du personnel de première ligne aux relations interculturelles. Depuis 1988: développement, pour les activités culturelles, du Programme de soutien à l'interculturalisme et de collections multilingues dans les bibliothèques; modification des banques de noms et des pratiques de la Commission de la toponymie pour refléter davantage le pluralisme ethnoculturel montréalais dans la dénomination des rues, des parcs et des espaces publics; consultation publique de la Commission permanente sur le développement économique sur *Les communautés culturelles: partenaires dans le développement économique de Montréal*. Depuis 1995, l'administration municipale s'est dotée d'un plan d'action institutionnel en affaires interculturelles. Ce plan d'action est conçu par l'ensemble des services municipaux pour répondre aux grands objectifs que s'est fixée l'administration

en la matière. Comme ce court résumé des interventions de la Ville de Montréal tend à le démontrer, les transformations liées à l'immigration entraînent des modifications profondes et majeures dans l'offre de services municipale.

L'importance de la recherche dans le dossier des affaires interculturelles

Ces modifications fondamentales ont été soutenues par des activités de recherche continues sous toutes sortes de formes, allant de la constitution et de la mise à jour des profils des communautés ethnoculturelles de Montréal à partir des données de recensement de Statistique Canada, jusqu'aux consultations publiques, en passant par l'évaluation d'impacts de certaines actions, les sondages sur les connaissances des services municipaux par les membres de diverses communautés montréalaises, pour ne nommer que ces quelques activités.

Il faut bien voir cependant que, dans le cadre de la fiscalité municipale, les ressources pouvant être consacrées aux activités de recherche *«in house»* sont très limitées. Aussi, il a été impératif, et il le demeure dans le contexte des importantes restrictions budgétaires actuelles, de développer des activités en partenariat avec d'autres intervenants. C'est ainsi que, depuis 1990, l'administration montréalaise a multiplié les collaborations de recherche avec le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Patrimoine Canada, les instituts de recherche et les universités afin de mieux éclairer cette problématique.

Participation au Projet Metropolis

C'est dans ce contexte que notre administration a appuyé très activement la création d'un Centre d'excellence sur l'immigration et les métropoles à Montréal. Le Projet Metropolis donne l'occasion d'établir un lien continu avec les chercheurs et de développer un corpus de recherche plus cohérent et plus complet sur Montréal. Le Projet Metropolis ouvre aussi la possibilité d'établir de liens internationaux et de mener des recherches comparatives.

L'administration municipale s'est donc investie en participant à chacun des six volets de recherche du Centre et au Comité de données, en plus de siéger au Conseil d'orientation et à la Table des usagers. Les représentants de l'administration municipale s'attachent notamment à faire émerger de façon plus systématique les questions touchant à l'urbain et au rôle des gouvernements locaux: Quel type d'immigration le design des grandes villes favorise-t-il? Quels sont les outils des gouvernements locaux pour intervenir

dans ce domaine? Comment les utilisent-ils et peuvent-ils les utiliser? Comment nos villes se transforment-elles?

Ces questions urbaines et municipales sont centrales à l'immigration, dans les années 1990. En effet, les projections de l'Organisation des Nations Unies sont à l'effet que d'ici l'an 2025, 61% de la population mondiale habitera dans des villes. Ces projections nous permettent d'entrevoir l'envergure des défis qui se poseront aux gouvernements locaux, tant en termes d'intégration et d'harmonie sociales mais également, et particulièrement, en termes de développement des infrastructures adéquates pour assurer une offre de services publics adaptée aux grands mouvements migratoires de ce début de millénaire.

Pour la Ville de Montréal, le Projet Metropolis permet ces analyses, au plan local, et également au plan international. En effet, un des objectifs du Projet Metropolis est de développer un agenda de recherche comparative, permettant de comparer les expériences à travers le monde, notamment par l'analyse des «best practices» et de leur transférabilité. C'est pourquoi nous nous investissons aussi dans les différentes conférences nationales et internationales afin de traiter de ces questions et éventuellement afin de constituer un réseau de décideurs pour qui la conférence internationale annuelle sera une occasion de discuter des besoins de recherche comparative pour soutenir leur action.

Conclusion

Si, de tous temps, les Villes ont constitué le niveau d'administration publique le plus près du citoyen, il est aussi vrai que, de plus en plus, cette gestion se fait dans un contexte social, économique et démographique extrêmement complexe et mouvant. Dans une telle conjoncture, les gestionnaires locaux ne peuvent plus faire l'économie de l'élaboration de politiques publiques adaptées aux besoins toujours changeants de leurs populations et cette approche implique nécessairement des activités de recherche soutenues. La période de transformations rapides et les restrictions dans les fonctions publiques nous imposent de mettre en commun ressources, expériences, technologies et méthodologies d'interventions. C'est l'espoir que nous plaçons actuellement dans le Projet Metropolis.